



SAINTE-JULIE

Plan d'action 2022 à l'égard des personnes handicapées

Adopté le 14 février 2023

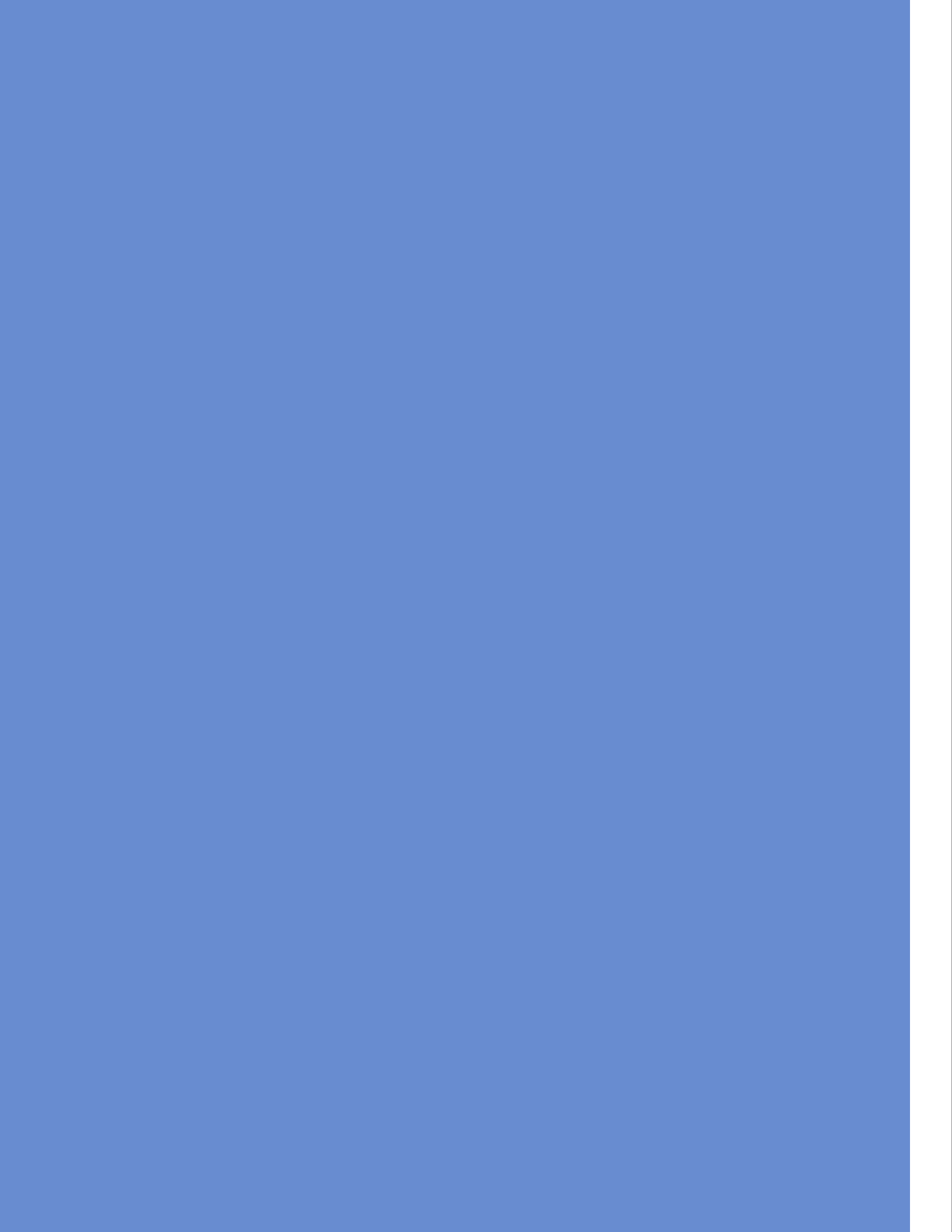
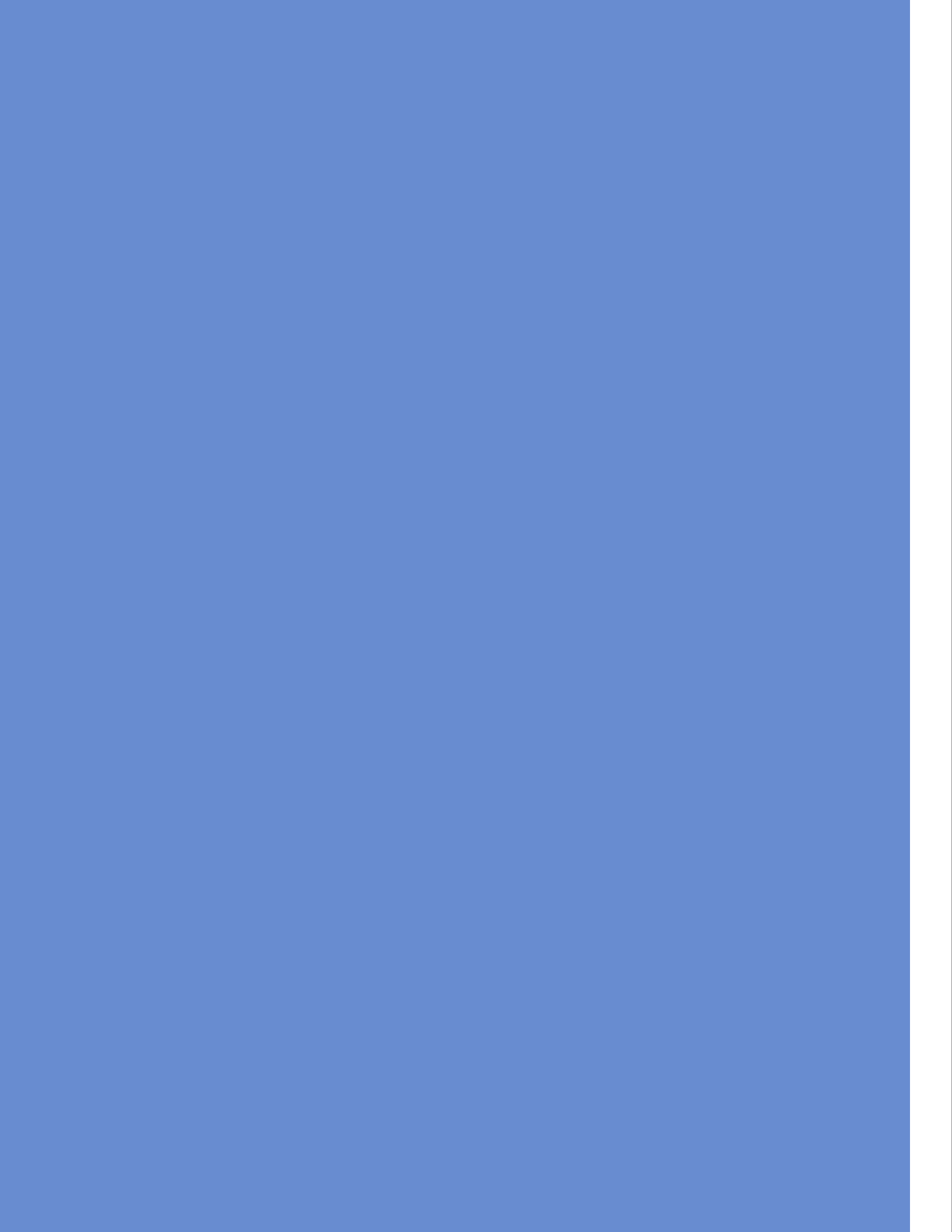


Table des matières

3	Mot du conseil municipal	10	Ressources dédiées aux personnes handicapées
4	Portrait de la Ville de Sainte-Julie et de ses secteurs d'activités	12	Engagements de la Ville de Sainte-Julie envers les personnes handicapées
5	Organigramme de la Ville de Sainte-Julie	13	Bilan du plan d'action 2021
6	Description du milieu de vie	16	Plan d'action 2022
9	Activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées	26	Mécanismes de suivi



Mot du conseil municipal

La Ville de Sainte-Julie est heureuse de vous présenter l'édition 2022 de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Depuis quatorze ans, ce plan a comme objectif d'identifier les obstacles limitant l'intégration des personnes handicapées dans la communauté. De plus, il permet de formuler, d'évaluer et de revoir au besoin les actions entreprises ou les démarches à mettre de l'avant pour améliorer la qualité de vie des personnes présentant un handicap.

Par ce plan d'action annuel, la Ville démontre encore une fois qu'elle s'engage à être une ville à l'écoute, inclusive et équitable. Le Comité des politiques citoyennes, responsable de la mise à jour de ce plan, s'assure d'améliorer le quotidien de l'ensemble des citoyens, notamment en matière d'accessibilité universelle. De par la diversité de ses membres et les sujets qu'il traite, ce comité est en excellente position pour avoir sous sa responsabilité l'exécution de ce plan d'action.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui veillent à ce que ce plan d'action reflète le plus fidèlement possible les besoins des personnes touchées en matière d'emploi, de communication, d'habitation, de sécurité, de loisir, d'accessibilité aux édifices et aux services, etc. Il s'adresse à la fois aux personnes handicapées, mais également aux personnes âgées ou celles ayant un problème de mobilité temporaire (maladie, accident, etc.).

Bonne lecture !



Josée Marc-Aurèle
Conseillère municipale
et membre du Comité
des politiques citoyennes

Le Comité des politiques citoyennes remercie Isabelle Poulet, qui était conseillère municipale et présidente du comité jusqu'en novembre 2022.

Mario Lemay
Maire



Portrait de la Ville de Sainte-Julie et de ses secteurs d'activité

La Ville de Sainte-Julie compte 30 992 habitants. Elle fait partie des 72 municipalités assujetties à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Par conséquent, elle doit produire, adopter et rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Par ailleurs, en vertu de l'article 61.3 de cette même loi, la Ville a des obligations relatives à l'approvisionnement en produits et services accessibles aux personnes handicapées. Cette préoccupation figure donc à la base des processus d'achat ou de location de biens et de services.

En tant que Municipalité amie des enfants, Municipalité amie des aînés et en tant que ville dotée d'une Politique familiale, Sainte-Julie déploie également des mesures qui ont une incidence positive sur la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille, tout en favorisant l'accessibilité universelle.

La mission de la Ville de Sainte-Julie est d'offrir un milieu de vie de qualité en misant sur le développement durable avec une gestion transparente, efficiente, innovatrice et orientée vers les besoins des citoyens et des familles. Ses valeurs et orientations sont le milieu de vie de qualité, la participation du citoyen à sa communauté, le respect et la protection de l'environnement, le développement durable, la vision et la volonté d'innover, le dynamisme de même que l'engagement, l'écoute, la courtoisie, les communications et la transparence.

Ses champs de compétences sont : les loisirs (culture, sports, activités, développement communautaire, événements, etc.); les infrastructures (travaux publics et génie, eau potable et eaux usées, routes, mobilier urbain, parcs et espaces verts, circulation, horticulture, etc.); l'urbanisme (aménagement, code du bâtiment, permis, nuisances, etc.); les finances (taxation, évaluation, budget, approvisionnement, etc.); la sécurité (pompiers, prévention incendie, police, etc.); le greffe (règlements, accès à l'information, élections, etc.); la gestion des matières résiduelles (en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville); le logement social, les communications et les relations avec les citoyens, les ressources humaines participant à la prestation de services et, enfin, le transport collectif (le transport adapté relève de la MRC). La santé et les services sociaux, la solidarité sociale et l'éducation relèvent pour leur part du gouvernement du Québec.

Organigramme de la Ville de Sainte-Julie



Description du milieu de vie

Bâtiments municipaux (tous accessibles)



- **Hôtel de ville**
1580, chemin du Fer-à-Cheval
- **Bibliothèque municipale**
1600, chemin du Fer-à-Cheval
- **Caserne incendie**
395, rue Bernadette
- **Ateliers municipaux**
100, rue de Murano
- **Pavillon Thérèse-Savard-Côté**
477, avenue Jules-Choquet
- **Pavillon Edmour-J.-Harvey**
1, rue des Brises
- **Centre communautaire de Sainte-Julie**
550, boulevard Saint-Joseph

Autres lieux d'activités accessibles

- **Piscine intérieure (CCSSJ)**
2080, rue Borduas
- **Aréna (CCSSJ)**
201, boulevard Armand-Frappier
- **Maison des jeunes**
1581, chemin du Fer-à-Cheval
- **Salle Maurice-Savaria (école secondaire)**
2020, rue Borduas
- **Piste cyclopédestre du Grand-Coteau**
Entre le parc Desrochers et la rue Principale


Parcs municipaux



- **Abbé-Théoret (de l')**
Espace vert, balancelle et banc de parc
- **Arc-en-Ciel**
450, rue Charles-De Gaulle
Mini-terrain de baseball et de soccer
- **Armand-Frappier**
199, boulevard Armand-Frappier
Sentier multifonctionnel, site de projection de films, pente à glisser, arboretum Pierre-Steben
- **Arthur-Gauthier**
800, rue Gauthier
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans), terrain de soccer, terrain de pétanque éclairé, patinoire, surface glacée (patinage seulement), fontaine d'eau adaptée
- **Auvergne (d')**
480, rue d'Auvergne
Aire de jeux (2-5 ans)
- **Bois-Franc (du)**
41, avenue du Parc
Aire de jeux (2-5 ans)
- **Cellier (du)**
2600, rue des Remparts
Espace vert

-  **Coulée (de la)**
699, rue de la Coulée
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans), sentier multifonctionnel, marche et vélo, une balançoire équipée d'un siège adapté et d'une rampe d'accès, une balançoire pour utilisateurs multiples certifiée pour son accès universel, tapis sablé et fontaine d'eau adaptée avec remplissage de bouteille d'eau
- **Denise-Pelletier**
875, rue Olivier-Guimond
Espace vert, aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans)
- **Desrochers**
1111, rue Desrochers
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans), terrain de balle éclairé, piste de BMX en terre, piste de vélo de montagne, stations d'exercices adaptées et fontaine d'eau adaptée
- **Du Prévert**
rue Du Prévert
Espace vert
-  **Edmour-J.-Harvey**
1, rue des Brises
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans), terrain de baseball éclairé, terrain de soccer éclairé, mini-terrains de soccer, terrain de pétanque éclairé, terrains de tennis éclairés (4), terrains de pickleball (5), terrains de volleyball sur sable (2), sentier multifonctionnel, marche et vélo, quai et pédalos sur le lac, patinoire (aussi pour hockey-balle et patins à roues alignées), surface glacée sur le lac, piscine style plage avec un jeu d'eau champignon, terrain de basketball (cour de l'école du Grand-Chêne), balançoires adaptées pour personnes handicapées (4) (cour de l'école du Grand-Chêne), balançoires parent-enfant, pavillon Edmour-J.-Harvey, fontaine d'eau adaptée et un panier de basketball
- **Érablière (de l')**
124A, rue de Nantes
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans), sentiers de marche, sentiers de jogging aménagés
- **Genève (de)**
rue de Genève
Espace vert
- **Jordi-Bonet**
641, rue du Ponceau
Espace vert, sentier multifonctionnel, marche et vélo



-  **Joseph-Véronneau**
620, rue Charles-De Gaulle

Surface amortissante des aires de jeu en caoutchouc. Les nouvelles aires de jeu comportent des modules avec plusieurs composantes accessibles depuis 2022. Une balançoire adaptée pour personnes handicapées. Salle de bain accessible. Préau.
-  **Jules-Choquet**
477, avenue Jules-Choquet

Surface de tapis synthétique offrant un accès universel (aires de jeux 6-18 mois, 2-5 ans et 6-12 ans), aire de jeux, terrain de basketball, terrains de balle éclairés (2), terrain de soccer éclairé, une balançoire adaptée, balançoire parent-enfant, composantes de modules de jeux accessibles et rampe d'accès, chalet de piscine, piscine extérieure chauffée, pataugeoire, terrains de tennis éclairés (4), rampe de planche à roulettes et accessoires, cage de frappeurs pour baseball, patinoire, pavillon Thérèse-Savard-Côté, abris et jardin communautaire avec bacs surélevés.
- Le Rucher**
1800, rue Savaria
Terrain de soccer
- Louvre (du)**
rue du Louvre
Espace vert
- Maurice-Duplessis**
1964, rue Maurice-Duplessis
Espace vert, aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans)
- Moulin (du)**
1480, rue du Moulin
Aire de jeu (2-5 ans et 6-12 ans), jeux d'eau, terrain de volleyball sur sable, patinoire
- N.-P.-Lapierre**
2040, rue Borduas
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans), terrain de basketball, terrain de soccer éclairé, terrain de soccer-football synthétique éclairé, sentier multifonctionnel, marche et vélo, jeux d'eau avec abri solaire, toilette et fontaine d'eau
- Paul-De Maricourt**
99, rue Paul-De Maricourt
Espace vert
- Ringuet**
1650, rue C.-H.-Grignon
Aire de jeux (18 mois-5 ans et 6-12 ans), aire de jeux de basketball, surface glacée, deux balançoires parent-enfant et balancelle
-  **Sorbier (du)**
135, rue Jacquelin-Beaulieu
Espace vert, aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans), jardin communautaire Vincent-Provencher avec bacs surélevés, espace multigénérationnel, jeux de palet, balancelle, abris, exercices, deux tables de jeu avec damier, fontaine d'eau adaptée, bacs à légumes en libre-service
- Tuileries (des)**
rue des Tuileries
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans)
- Vendôme (de)**
2389, rue de Vendôme
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans)
- Vienne (de)**
rue de Vienne
Espace vert, aire de jeux (2-5 ans)
-  **Yves-St-Arneault (parc-école)**
1910, rue Borduas
Aire de jeux (2-5 ans et 6-12 ans), mini-terrain de baseball, mini-terrains de soccer (2), patinoire, une balançoire adaptée pour les personnes handicapées



Activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées

Camps de jour

Camps de jour réguliers avec un programme d'accompagnement sans frais supplémentaires pour les jeunes de 5 à 12 ans présentant certaines limitations physiques ou intellectuelles ou des troubles de développement ou de comportement. Ratio d'un animateur pour un ou deux enfants. Préinscription disponible au 450 922-7122 à compter du mois de mars de chaque année.

Activités pour tous

La Ville offre plusieurs ateliers, cours ou activités accessibles aux personnes handicapées. Consultez le bulletin *Les loisirs* pour plus de renseignements.

Ressources dédiées aux personnes handicapées

LA CLÉ DES CHAMPS

Case postale 23,
Sainte-Julie (Québec) J3E 1X5
Téléphone : 514 567-9333

Cet organisme offre des loisirs aux jeunes personnes handicapées. Une équipe d'animation enthousiaste veille à ce que les jeunes tirent profit au maximum des activités culturelles, sportives et récréatives offertes. Diverses sorties sont organisées pour faire vivre aux jeunes des expériences variées, enrichissantes et divertissantes en toute sécurité. La Clé des champs propose aussi le camp de jour spécialisé La Bascule. Celui-ci est offert aux personnes de 5 à 99 ans ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou autres troubles associés.

L'INSTITUT NAZARETH ET LOUIS-BRILLE

1111, rue Saint-Charles O., bur. 200,
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Téléphone : 450 463-1710 / Sans frais : 1 800 361-7063

L'Institut Nazareth et Louis-Braille du CISSS de la Montérégie-Centre offre des services spécialisés de réadaptation en déficience visuelle aux Montérégiens, Montréalais et Lavallois vivant avec une perte visuelle partielle ou totale. Sa mission est de contribuer de façon avant-gardiste à développer l'autonomie et à favoriser la pleine participation sociale de la personne ayant une déficience visuelle.

CLSC DES SEIGNEURIES DE SAINTE-JULIE

461, boul. Saint-Joseph, bureau 112
Sainte-Julie (Québec) J3E 1W8
Téléphone : 450 468-3670

Le CLSC est la porte d'entrée du CISSS de la Montérégie-Est. Celui-ci permet d'obtenir des services de référence et de soutien à domicile aux personnes ayant une déficience motrice, auditive ou du langage après évaluation de leur situation. Des services de soutien sont également offerts aux parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (TED).

CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST, CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE

450 676-7447 ou 1 800 667-4369
ou ATME 1 866 676-1411

Ce centre offre des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation (interne et externe) et d'intégration sociale à toute personne de la Montérégie présentant des incapacités significatives et persistantes liées à une déficience motrice, auditive ou du langage. Il offre également des services d'accompagnement et de soutien à la famille et aux proches de ces personnes ainsi que des ressources d'hébergement spécialisées. Une demande de service peut être faite par un professionnel de la santé ou par l'utilisateur lui-même. Une évaluation par un médecin ou un professionnel de la santé est toutefois essentielle à l'étude de la demande de service.

CENTRE DE RÉPIT-DÉPANNAGE AUX QUATRE POCHEs

560, chemin du Lac,
Boucherville (Québec) J4B 6X3
Téléphone : 450 641-1255

Cet organisme héberge des enfants de 3 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles de légères à profondes ou un trouble envahissant du développement avec ou sans handicap physique. Cette organisation se distingue par sa très grande capacité d'accueil et par la variété des diagnostics des enfants qui se côtoient.

TRANSPORT ADAPTÉ

450 583-5697 ou 514 484-0499

Exo gère le transport adapté. Ce service s'adresse aux personnes suivantes : a) une personne handicapée, c'est-à-dire ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes et b) une personne ayant des limitations sur le plan de la mobilité justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

SEMO MONTÉRÉGIE

450 646-1595

Sans frais : 1 800 646-6096

Service de placement en entreprise pour les personnes handicapées. Cet organisme favorise la formation et l'intégration en emploi des personnes handicapées de la Montérégie.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

Service de soutien à la personne :
1 800 567-1465

L'Office des personnes handicapées du Québec a pour mission de veiller au respect de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et de s'assurer que les organisations telles que les ministères et leurs réseaux, les municipalités et les organismes publics et privés poursuivent leurs efforts en vue d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. Il exerce ainsi des responsabilités de promotion, de coordination, de conseil et d'évaluation. De plus, il informe, conseille, assiste et fait des représentations en faveur des personnes handicapées et de leur famille, tant sur une base individuelle que collective.

Ses interventions visent tous les secteurs de la vie des personnes handicapées, peu importe leur type d'incapacité. Par son leadership et son expertise, l'Office aspire à faire du Québec une société plus inclusive, solidaire et plus équitable, respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

ESPACE MUNI

Réseau des municipalités accessibles
6200, boul. Tachereau, bureau 401
Brossard (Québec) J4W 3J8
450 466-9777
info@espacemuni.org

Espace MUNI est un joueur incontournable pour les municipalités et les MRC qui souhaitent un accompagnement, des outils et de l'inspiration en vue d'offrir à leurs citoyennes et citoyens un milieu de vie sain, actif, solidaire, inclusif et durable.

SERVICES QUÉBEC

1 800 567-1465

La section «Personnes handicapées» du portail gouvernemental de Services Québec, fournit divers renseignements concernant les nombreuses mesures disponibles afin de simplifier la vie des personnes handicapées, que ce soit en matière d'éducation, de logement, de famille, de mesures fiscales, de transport, de travail, de loisirs, de réadaptation, d'aide à domicile et autre.

MA DEUXIÈME MAISON À MOI

240, avenue Saint-Laurent,
Saint-Lambert (Québec) J4R 2S2
Téléphone: 450 671-5344

Cet organisme supporte les familles vivant avec des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) légère ou moyenne, avec ou sans troubles du spectre de l'autisme (TSA). L'organisme offre des services tels que le répit/hébergement, le gardiennage, des ateliers adaptés, des activités et des camps de jours tout en favorisant l'intégration et la socialisation.

Engagements de la Ville de Sainte-Julie envers les personnes handicapées

Accessibilité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à favoriser l'accessibilité universelle.

Respect et courtoisie

La Ville de Sainte-Julie s'engage à offrir aux personnes handicapées des services courtois et respectueux.

Équité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à traiter tous ses citoyens sur un pied d'égalité.

Milieu de vie de qualité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à offrir un milieu de vie de qualité aux personnes handicapées dans la mesure de ses capacités humaines, physiques et financières.

Bilan du plan d'action 2021

SECTEUR D'ACTIVITÉ PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives

Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

Sensibiliser la Régie de police à l'importance de former les policiers sur les services à offrir aux personnes handicapées.
(Reporté en 2023)

Service des ressources humaines
 Direction générale

Analyse de modèles de Politique d'accessibilité universelle.

Évaluer la possibilité d'adopter une Politique d'accessibilité universelle.
(Reporté en 2023)

Améliorer les achats de biens et de services accessibles.

Modifier la Politique d'achat pour inscrire, dans les appels d'offres d'acquisition de biens ou de services, une clause sur l'accessibilité universelle.
(Reporté en 2023)

Service des finances

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives

La signalisation n'est pas toujours adéquate pour les personnes handicapées.

Faire évaluer la signalisation des bâtiments municipaux par une firme spécialisée.
(Reporté en 2023)

Service des communications et relations avec les citoyens
 Service des loisirs

Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées.

Faire évaluer l'hôtel de ville par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et intégrer ses recommandations dans les directives à transmettre aux architectes.
(Reporté en 2023)

Service des loisirs
 Service des infrastructures et gestion des actifs

Les plans de rénovation de l'hôtel de ville prévoient des mesures pour les personnes handicapées.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées.	<p>Sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées et d'autres clientèles, dont les aînés. (Réalisé - en continu)</p> <p>Collaborer avec la Chambre de commerce du Mont-Saint-Bruno pour inciter les commerces à faire des efforts en ce sens. (Reporté en 2023)</p> <p>Accompagner sur demande une personne handicapée dans un commerce lorsqu'elle souhaite aviser la direction d'un problème d'accès. (Réalisé - en continu)</p>	<p>Service des communications et relations avec les citoyens</p> <p>Service de l'urbanisme</p>	

SECTEUR D'ACTIVITÉ SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Certains services ne sont pas assez connus.	<p>Inauguration de la trousse INFOSTOP pour les personnes vulnérables (handicapés et aînés). (Réalisé)</p> <p>Identifier des lieux d'hébergement accessibles aux personnes handicapées et la disponibilité de transport adapté en cas de sinistre. (Réalisé)</p> <p>Rendre plus accessible le programme Opération secours adaptés et le formulaire en impliquant les partenaires et en faisant la promotion. (Reporté à 2023)</p>	<p>Service des loisirs</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service des communications et relations avec les citoyens</p> <p>Service des incendies</p>	<p>Le projet de la trousse INFOSTOP 911 s'adresse aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie vivant à domicile, seuls ou non. Son but est d'aider les intervenants à repérer facilement la liste de la personne aînée lors d'une urgence.</p> <p>Cette mesure est réalisée à chaque événement nécessitant l'ouverture d'un centre d'hébergement.</p>

SECTEUR D'ACTIVITÉ LOGEMENT			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives

Les personnes handicapées doivent adapter leurs espaces de vie en fonction de leur handicap.

Adopter un règlement pour la gratuité des coûts de permis pour adaptation de logement.
(Reporté en 2023)

Service de l'urbanisme

SECTEUR D'ACTIVITÉ EMPLOI			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives

Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.

Faire connaître aux employeurs les subventions disponibles et les mesures incitatives à l'embauche d'une personne handicapée.
(Reporté en 2023)

Services des ressources humaines
 Service des communications et relations avec les citoyens
 Direction générale

Faire des approches auprès de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno pour sensibiliser les entreprises du secteur.

Identifier un membre du personnel qui agira comme personne-ressource.
(Réalisé)

SECTEUR D'ACTIVITÉ STATIONNEMENT			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives

À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur.

Sensibiliser les directions d'école à rendre conforme les cases de stationnement pour les personnes handicapées.
(Réalisé)

Service de l'urbanisme
 Service des infrastructures et gestion des actifs
 Service des loisirs

Le Service des infrastructures et gestion des actifs a reçu le mandat de modifier les cases adaptées des bâtiments municipaux.

Plan d'action 2022

SECTEUR D'ACTIVITÉ		PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX	
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.	Si requis, tenir un atelier de sensibilisation aux interactions avec les personnes handicapées offert par le GAPHRSM.	Service des ressources humaines Direction générale	
Étant une actrice clé dans l'autonomie et l'intégration de tous les individus de sa communauté, la Ville de Sainte-Julie n'est pas accompagnée par une organisation qui détient l'expertise et les outils.	Adhérer au programme Accès inclusif offert par Espace Muni.	Service des loisirs	Espace Muni accompagne les milieux municipaux dans l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens. L'accès inclusif s'inscrit dans les préoccupations des municipalités à répondre aux enjeux vécus par des personnes de tout âge vivant en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers.
Sur les questions d'accessibilité, la Ville de Sainte-Julie ne profite pas des réseaux d'échange qui existent.	Intégrer le réseau des municipalités accessibles.	Service des loisirs	Communauté de pratique permettant le réseautage entre les responsables des plans d'action à l'égard des personnes handicapées au Québec. Afin d'optimiser l'offre de services municipale aux personnes en situation de handicap, le RMA mise sur le partage d'enjeux et de bonnes pratiques entre ses membres.
	Production des documents dans différents formats pour les différentes clientèles.	Service des communications, relations avec les citoyens	

SECTEUR D'ACTIVITÉ PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX (SUITE)			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours considérés lors de l'acquisition d'équipements par la municipalité.	Mettre en application les recommandations du guide d'accompagnement <i>L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées.</i>	Service des finances, division de l'approvisionnement Service des infrastructures et gestion des actifs	Sensibilisation des divers intervenants à l'importance de se renseigner auprès des organismes spécialisés avant d'installer du matériel adapté afin qu'il soit facilement accessible.
	Lors de l'acquisition de matériel accessible, s'informer auprès des organismes spécialisés pour s'assurer que leur installation est adéquate.		
	Poursuivre l'achat d'équipement à la bibliothèque pour faciliter l'accès à la lecture aux personnes handicapées.	Service des loisirs	

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Certains parcs et aires de jeux sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.	Lors du réaménagement des aires de jeux, se questionner systématiquement sur l'accessibilité universelle.	Service des infrastructures et gestion des actifs Service des loisirs	Vérification des pratiques mises en place dans d'autres villes (hauteur des modules versus le revêtement, etc.).
La signalisation n'est pas toujours adéquate pour les personnes handicapées.	Faire évaluer la signalisation des bâtiments municipaux par une firme spécialisée.	Service des communications, et relations avec les citoyens Service des loisirs	

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS (SUITE)			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Il manque des accès adaptés pour accéder à la pente à glisser (lieu de rassemblement majeur de la ville).	Rendre accessible la pente à glisser par le stationnement de la clinique médicale. Cette action permettra à la clientèle d'accéder au haut de la pente en ayant la possibilité de garer leur voiture à proximité.	Service des infrastructures et gestion des actifs Service des loisirs	
Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées.	Mettre en oeuvre un plan visant l'amélioration de l'accessibilité universelle couvrant l'ensemble des bâtiments publics situés sur le territoire de la Ville. Faire évaluer l'hôtel de ville et intégrer ses recommandations dans les directives à transmettre aux architectes.	Service des loisirs Service des infrastructures et gestion des actifs CISSS	Annuellement, un budget est dédié à des fonds pour la réalisation des mesures incluses dans le plan d'action.
Certaines intersections sont difficiles à traverser pour les personnes handicapées.	Évaluer les principales intersections en compagnie des spécialistes de l'Institut Nazareth & Louis-Braille. Améliorer l'aménagement et le déneigement des intersections en hiver. Abaisser les bordures ou installer des chanfreins ou autres dispositifs en cas de difficulté d'accès pour une personne ayant une incapacité liée à la mobilité.	Service des infrastructures et gestion des actifs	
L'école secondaire est accessible, mais ne possède pas de système d'ouverture de porte automatique.	Faire la demande au Centre de services scolaire pour installer ces systèmes sur les entrées principales et au bloc sportif.	École secondaire du Grand-Coteau	

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées.	Faire connaître les normes en vigueur et les mesures incitatives pour favoriser les aménagements accessibles.	Service des communications et relations avec les citoyens	
	Remettre une liste de critères à respecter lors de l'octroi de certains permis.	Service de l'urbanisme	
	Accompagner sur demande une personne handicapée dans un commerce lorsqu'elle souhaite aviser la direction d'un problème d'accès.	Centre d'action bénévole	
	Offrir un service d'accompagnement par le personnel du commerce ou autre.	Engagement des commerces	
Les nouveaux commerces sont parfois difficiles à fréquenter, car les lieux proposent les normes minimales prévues au code du bâtiment.	Inciter les nouveaux commerces à répondre aux critères d'accessibilité universelle et non seulement au code du bâtiment.	Service de l'urbanisme	

SECTEUR D'ACTIVITÉ SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Certains services ne sont pas assez connus.	Rendre plus accessibles le programme Opération secours adaptés et le formulaire en impliquant les partenaires et en faisant la promotion.	Service des communications et relations avec les citoyens Service de sécurité incendie	
Les citoyens de la Ville de Sainte-Julie ne connaissent pas les ressources disponibles sur le territoire pour les personnes handicapées.	Rendre disponible un répertoire des ressources (hébergement, alimentation, répit, transport, etc.) en impliquant des partenaires.	Service des communications et relations avec les citoyens	
	Identifier des lieux d'hébergement accessibles aux personnes handicapées et la disponibilité de transport adapté en cas de sinistre.	Service de sécurité incendie	



SECTEUR D'ACTIVITÉ LOGEMENT			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile, pour les personnes handicapées, de se trouver un logement adapté.	Sensibiliser les promoteurs à l'importance d'offrir des logements adaptés.	Service de l'urbanisme	Démarche entreprise pour étudier les initiatives déployées dans d'autres villes.
	Faire connaître les mesures incitatives disponibles pour rendre un logement accessible.	Service des communications et relations avec les citoyens	
Les personnes handicapées doivent adapter leurs espaces de vie en fonction de leur handicap.	Analyser la possibilité d'adopter un règlement pour la gratuité des coûts de permis pour adaptation de logement.	Service de l'urbanisme	
Les loyers sont élevés sur le territoire.	Donner la liste des loyers accessibles et abordables sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie.	Service de l'urbanisme	
Les loyers adaptés sont peu nombreux sur le territoire.	Faire connaître les programmes d'aide financière pour apporter des adaptations à des loyers.	Service des communications et relations avec les citoyens CISSS	

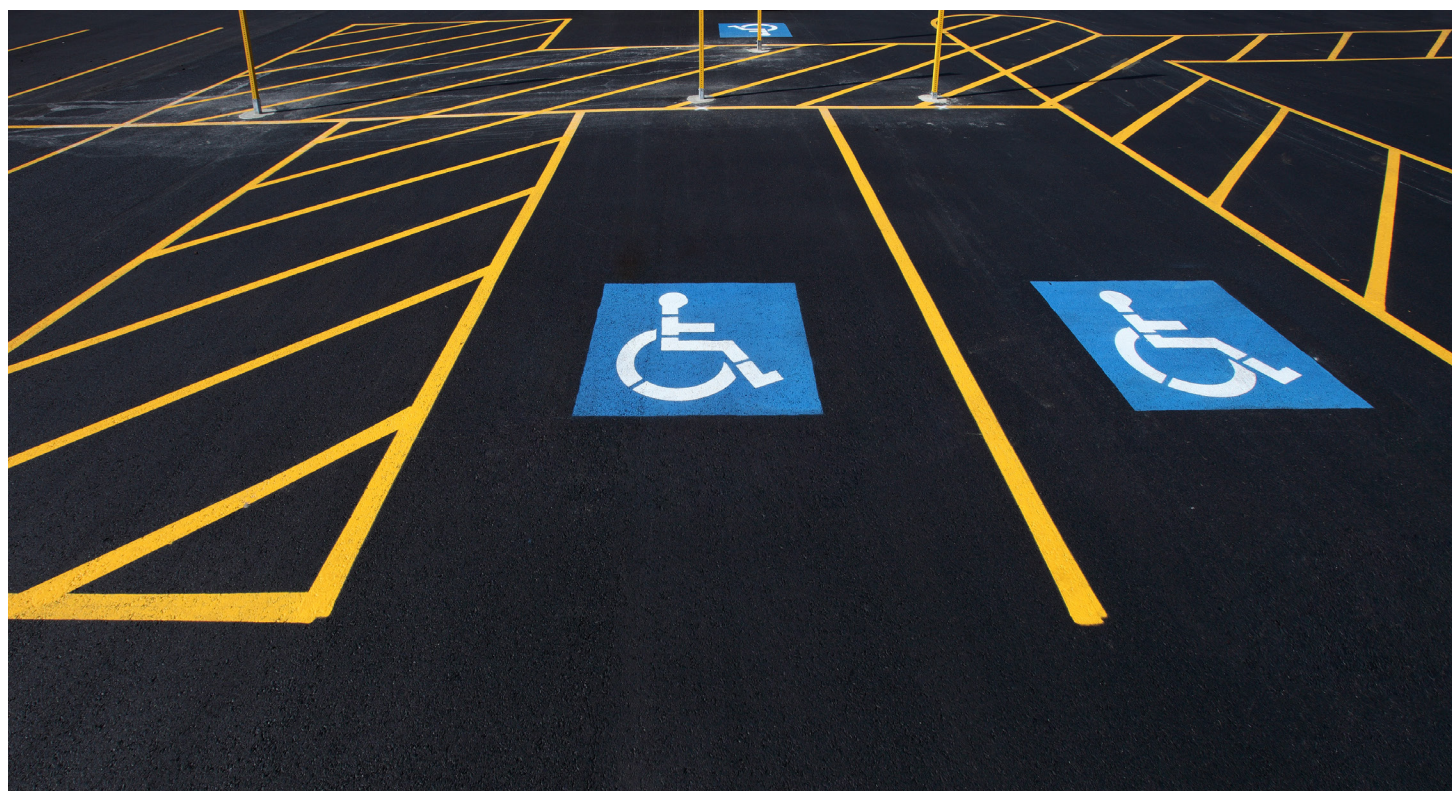
SECTEUR D'ACTIVITÉ TRANSPORT COLLECTIF			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier.	Promouvoir les besoins locaux au sein d'exo et de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).	Direction générale	
Les arrêts-bus ne sont pas toujours bien aménagés pour les personnes handicapées.	Rendre les arrêt-bus accessibles (descentes de trottoir, obstacles, déneigement, etc.).	Service des infrastructure, qualité du milieu	

SECTEUR D'ACTIVITÉ		EMPLOI	
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.	Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes prévus à cet effet.	Services des ressources humaines	Faire des approches auprès de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno pour sensibiliser les entreprises du secteur.
	Faire connaître aux employeurs les subventions disponibles et les mesures incitatives à l'embauche d'une personne handicapée.	Services des ressources humaines	
	Identifier un membre du personnel municipal qui agira comme personne-ressource.	Direction générale Services des ressources humaines	
	Application de la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les groupes cibles.	Services des ressources humaines	

SECTEUR D'ACTIVITÉ		LOISIRS ET CULTURE	
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Il faut bonifier la formation des moniteurs/animateurs des camps de jour, car la Ville de Sainte-Julie intègre les enfants vivant avec un handicap dans ses camps de jour réguliers.	Dresser la liste des besoins de la Ville à cet effet et la transmettre au CISSS en vue d'obtenir du support si possible.	Service des loisirs	La Ville demande aux parents d'inscrire à l'avance leur enfant nécessitant un accompagnement afin de maintenir un ratio adéquat pour tous.
	Former obligatoirement les moniteurs avant chaque début de camp.		
Les grands événements organisés par la Ville ne sont pas toujours accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.	Installer des cabinets sanitaires adaptés.	Service des loisirs	Cette action est devenue un automatisme lors d'organisations d'événements de masse.
	Réserver des places pour les fauteuils roulants.	Service des loisirs	

SECTEUR D'ACTIVITÉ LOISIRS ET CULTURE (SUITE)			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Il y a peu de promotion pour faire connaître les loisirs offerts aux personnes handicapées.	Promouvoir davantage l'offre de loisirs accessibles.	Service des communications et relations avec les citoyens	Des articles seront publiés dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> .
	Offrir la chance aux organismes concernés de s'afficher sur les panneaux électroniques.		
	Reconnaissance et promotion de la carte accompagnement loisirs (CAL- Accès2) dans les services de la ville et ses partenaires.	Service des loisirs CCSSJ	
	Ajout d'activités de sensibilisation sur tous les types de handicap (visibles et invisibles) dans les grands événements de la Ville de Sainte-Julie.	Service des loisirs Organismes partenaires	
	Offrir une aide financière à l'organisme La Clé des champs (organisme soutenu par la Ville offrant des répités durant l'année) pour l'offre d'un camp de jour adapté pour la clientèle des enfants handicapés.	Service des loisirs	

SECTEUR D'ACTIVITÉ		STATIONNEMENT	
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur.	Encourager les commerçants à respecter les nouvelles normes d'accessibilité pour les stationnements existants qui ne sont pas visés par un nouveau projet.	Service de l'urbanisme Service des infrastructures et gestion des actifs	Le Service de l'urbanisme a modifié le règlement pour les nouveaux projets en 2017. Le Service des infrastructures et gestion des actifs a reçu le mandat de modifier les cases adaptées des bâtiments municipaux.
	Réaliser une campagne Web pour la sensibilisation aux cases de stationnement handicapés dans les lieux publics.	Service des communications et relations avec les citoyens	
	Lors de la mise en place de nouveaux stationnements municipaux, s'assurer d'avoir des aires de circulation sécuritaires.	Service de l'urbanisme	



SECTEUR D'ACTIVITÉ VIE SOCIALE			
Obstacle	Mesure(s)	Responsable	Notes explicatives
Certains services sont parfois méconnus	Utilisation des panneaux électroniques pour promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées.	Service des communications et relations avec les citoyens	
Les personnes handicapées sont parfois victimes d'intimidation.	Dans le cadre de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> , tenir une activité de sensibilisation destinée au grand public.	Service des communications et relations avec les citoyens Service des loisirs	Les membres du Comité du Plan d'action sont conviés annuellement à la soirée de reconnaissance destinée aux bénévoles de la Ville.
	Mettre en valeur les personnes handicapées dans les diverses publications municipales.		La Ville prône l'aménagement d'aires de jeux accessibles et l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour réguliers pour favoriser les contacts, briser l'isolement et encourager le développement de liens.
	Rendre accessibles les activités de la ville pour la clientèle (zone adaptée - hyposensible pour les neuroatypiques).	Service des loisirs Organismes partenaires	Travailler avec des organismes partenaires pour créer ces zones.

Mécanismes de suivi

Le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* de la Ville de Sainte-Julie 2022 a été adopté à la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 février 2023.

Une fois adopté par le conseil, le plan d'action est rendu public :

- Par la publication du procès-verbal de l'assemblée du conseil;
- Par la diffusion du Plan d'action sur le site Internet de la municipalité.

Le directeur du Service des loisirs, Luc Brassard, assure le suivi du plan d'action à l'interne en interpellant les directions de service pour connaître l'évolution de leurs démarches et l'avancement des travaux reliés au plan. L'implication constante de la Direction générale tout au long du processus d'élaboration du plan d'action est un atout important puisqu'elle est en mesure de coordonner la réalisation des mesures incluses dans le plan d'action et d'en suivre l'évolution lors de la préparation du budget annuel.

Le Comité des politiques citoyennes a le mandat d'effectuer le suivi du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Ce comité se réunit six fois par année et est composé de trois élus, de représentants du Club FADOQ, du Centre de femmes Entre Ailes, du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est, de l'école secondaire du Grand-Coteau, du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie, du Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville, de parents, d'aînés, de personnes handicapées, de la Maison des jeunes de Sainte-Julie ainsi que du Carrefour familial de Sainte-Julie.

Enfin, un représentant de l'Office des personnes handicapées du Québec rencontre les coordonnateurs du plan d'action sur une base annuelle pour leur transmettre ses recommandations et observations reliées à la production, l'application et le suivi du plan d'action.



Pour plus de renseignements

Les demandes de renseignements, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées par la Ville de Sainte-Julie peuvent être adressés à :

Luc Brassard

Directeur, Service des loisirs - Ville de Sainte-Julie
450 922-7121 | lbrassard@ville.sainte-julie.qc.ca

Les personnes handicapées souhaitant transmettre des plaintes ou requêtes concernant les services municipaux ainsi que les installations de la Ville sont invitées à communiquer avec le Service des loisirs au 450 922-7122 ou loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca.



SAINTE-JULIE

ville.sainte-julie.qc.ca